

Féminicides : français, d'âge moyen, inactif... le profil type du meurtrier

La dernière étude du ministère de l'Intérieur dresse un portrait type du meurtrier de conjoint, mais aussi des victimes. Des éléments qui rejoignent les profils dans ces affaires tragiques récentes, notamment en Île-de-France.

Abonnés Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article.



Montreuil (Seine-Saint-Denis), le 21 mars. Le meurtre d'Assia, étranglée par son mari puis démembrée et jetée dans le parc parisien des Buttes-Chaumont, avait provoqué une très vive émotion.

Par Julien Constant

Le 7 avril 2023 à 07h23, modifié le 7 avril 2023 à 07h37 – Le Parisien

Assia, Cécile, Mathilda... Ainsi se prénommaient les dernières victimes franciliennes de leurs conjoints. Depuis le début de l'année en France, selon le site dédié Féminicide.fr, 36 femmes ont été tuées par leurs époux ou ex-maris.

La lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité nationale, et le ministère de l'Intérieur livre chaque été une analyse très instructive sur le profil de ces meurtriers en faisant parler les chiffres. La dernière étude disponible à ce jour concerne l'année 2021 — la prochaine sortira l'été prochain —, mais ces constatations permettent tout de même de cerner le profil type de ces criminels. À 86 % ce sont des hommes. 143 personnes ont cette année-là perdu la vie au sein du couple, 122 femmes contre 21 hommes.

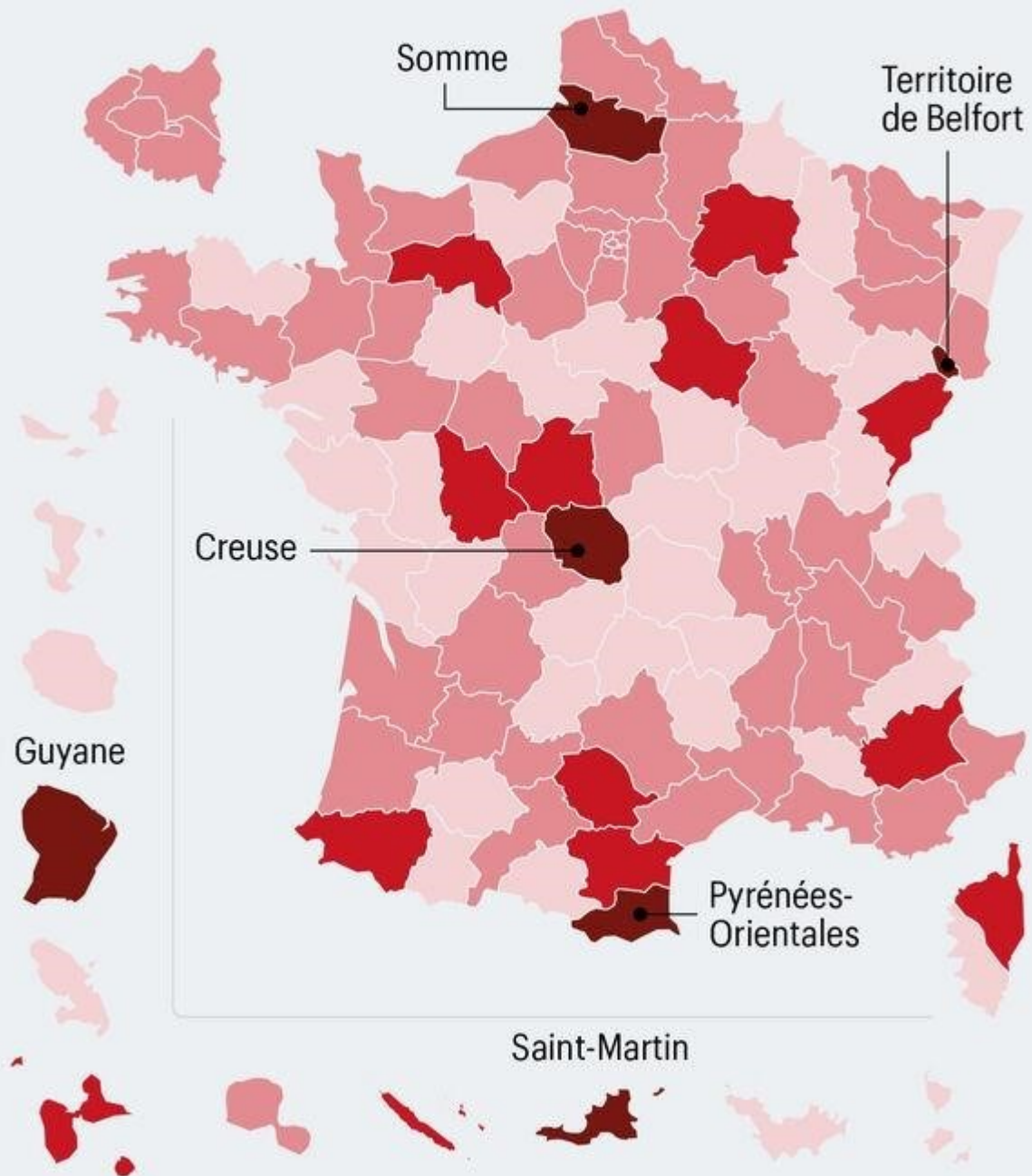
Le tueur de conjoint est en général de nationalité française. Il passe à l'acte plutôt entre 19 heures et minuit et plus souvent le dimanche. Deux tranches d'âges sont les plus concernées. Les auteurs et les victimes ont entre 30 et 49 ans ou 70 ans et plus. Pour les seniors, la maladie et la vieillesse motivent le plus souvent l'envie d'en finir avec la vie et engendrent un meurtre suivi d'un suicide.

Homicides au sein du couple

Les chiffres par département

Taux pour 100 000 habitants (en 2021)

● Plus de 0,8 ● Entre 0,4 et 0,8 ● Moins de 0,4 ● 0 fait



La dispute et la séparation sont les principaux mobiles

Quels sont les mobiles les plus invoqués par les auteurs durant leur interrogatoire devant la police ou la justice ? « Une dispute ou une séparation », révèle le ministère de l'Intérieur. C'est en l'espèce la raison évoquée par Lakhdar Matoug, surnommé Youssef. Ce quinquagénaire a étranglé et démembré son épouse Assia en février 2023 dans leur appartement de Montreuil (Seine-Saint-Denis). Le couple, en grande difficulté financière, aurait eu des mots pour une question d'argent avant que monsieur ne commette l'irréparable.

La séparation et la garde des enfants au moment du divorce sont aussi bien connues des criminologues comme étant un facteur déclencheur. C'est la triste histoire de Cécile Husherr-Poisson. Le 20 mars, cette femme âgée de 47 ans est tuée à coups de couteau dans le hall de son immeuble par son ex-mari, qui s'était déguisé en livreur Deliveroo. Le couple était déjà séparé et en instance de divorce.

L'affaire d'assassinat dans un couple lesbien, commis en 2019 et jugée cette semaine par la cour d'assises de Paris, le démontre aussi très bien. « Ça faisait des mois qu'elle subissait des violences. Ma sœur en bavait tellement qu'elle ne voulait plus lui laisser de droits sur les enfants. Mais elle ne voulait pas non plus que les ponts soient coupés », explique la cadette de la victime.

Les conjoints meurtriers ne travaillent pas

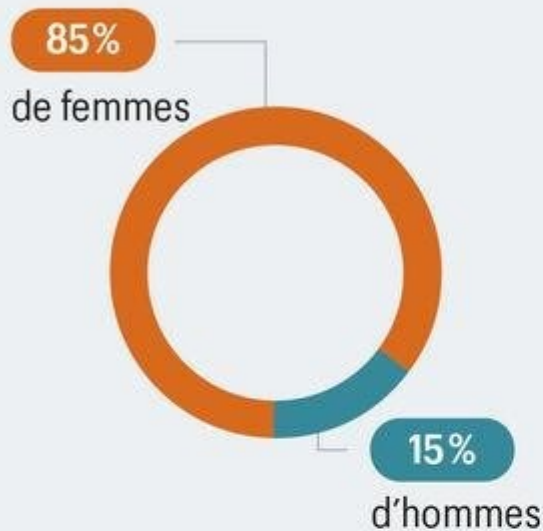
« La majeure partie des auteurs de féminicide, soit 87 sur 143, sont sans emploi ou retraités », précise l'étude du ministère. C'était le cas de Lakhdar, à Montreuil, qui était en arrêt maladie et ne pouvait plus occuper ses fonctions de magasinier dans la supérette qui l'employait.

Homicides au sein du couple

Le profil des victimes et des auteurs

En 2021

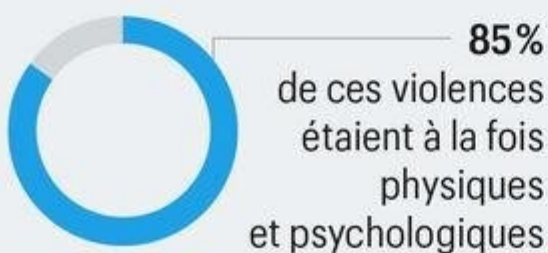
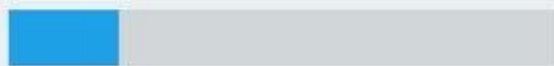
Les victimes



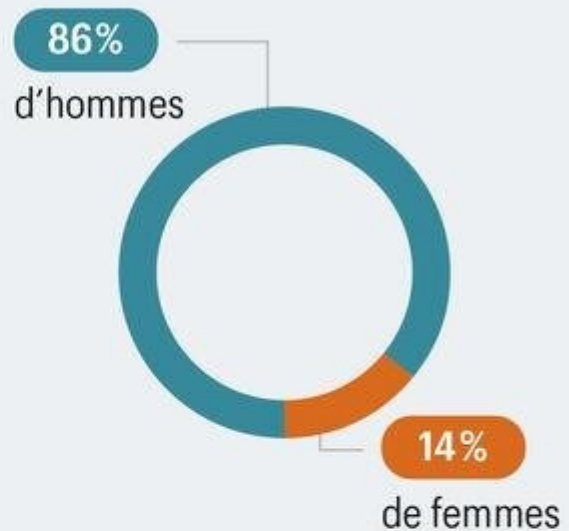
43% entre 30 et 39 ans



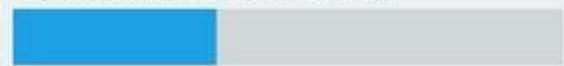
20% ont 70 ans et plus



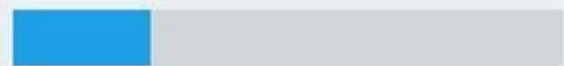
Les auteurs



37% entre 30 et 39 ans



25% ont 70 ans et plus



Dans 34 % des cas, les auteurs ont absorbé de l'alcool, de la drogue ou ont avalé des médicaments psychotropes susceptibles d'altérer leur discernement. Comme ce fut encore le cas dans la nuit de lundi à mardi à Vaux-sur-Seine (Yvelines), quand Cathy, 45 ans, a poignardé à mort son ex-conjoint, Youssef, 51 ans, au cours d'une dispute qui a éclaté alors que tous deux étaient ivres. Le couple était connu pour des violences intrafamiliales. Le quinquagénaire avait été condamné en mars 2022 à dix mois d'emprisonnement avec sursis probatoire, il avait notamment interdiction de se rendre au domicile de son excompagne ou d'entrer en contact avec elle.

Un tiers des victimes sont des femmes battues

32 % des victimes avaient déjà subi des violences conjugales avant d'être tuées. À 64 % elles avaient déjà signalé ces faits, et 84 % d'entre elles avaient déposé plainte. C'est l'histoire tragique de Bouchra, assassinée le 26 novembre 2021 à Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). Cette femme de 44 ans, mère de deux filles et commerçante à Paris, a été poignardée devant chez elle par le père de ses enfants.

Sa famille songeait à l'éloigner au Maroc une fois qu'il serait libéré de prison, mais sa sortie n'était pas attendue avant décembre. La justice ne l'a pas prévenue à temps de cette libération. « L'information transmise au parquet n'a pas été portée à la connaissance de la victime, l'organisation de l'époque n'était pas suffisamment précise », avait confirmé Éric Mathais, procureur de la République de Bobigny, qui avait évoqué un « échec collectif ». Aujourd'hui, les femmes sont systématiquement averties par la justice lorsque leur conjoint violent sort de prison.